

## Caractéristiques des professionnels de la santé qui recommandent l'exercice physique aux personnes présentant des facteurs de risque de la maladie cardiovasculaire

## Source

Sassen B et coll. (2011) Predictors of healthcare professionals' intention and behaviour to encourage physical activity in patients with cardiovascular risk factors. <u>BMC Public</u> Health 11:1-11.

Un nombre croissant d'individus présentent des facteurs de risque de MCV, et on pense que cette augmentation est due à une diminution de la pratique d'activités physiques. Le rôle préventif de l'activité physique (mortalité et morbidité cardiovasculaires) est bien documenté. Les professionnels de la santé peuvent jouer un rôle-clé dans la promotion de la pratique d'activités physiques, mais encore trop peu le font.

Cette étude visait à cerner les caractéristiques des professionnels de la santé qui recommandent à leurs patients prédisposés aux maladies cardiovasculaires de faire de l'exercice physique.

Afin d'y parvenir, 278 professionnels de la santé ont été questionnés sur divers aspects liés au fait de recommander ou non l'exercice physique, soit : leurs comportements, leur intention, leur attitude, leur sentiment de compétence, les normes perçues et la présence de barrières.

## Résultats

Les professionnels qui ont l'intention de recommander l'exercice physique et qui, en retour, s'attendent à ce que leurs patients deviennent actifs et le restent, sont beaucoup plus enclins à faire la promotion d'activités physiques que ceux manifestant une intention moins grande (51,3 % par rapport à. 17,1 %). Chez ceux qui affirment faire la promotion de l'activité physique de façon systématique, on a observé un comportement qui va de pair. Les professionnels ayant l'habitude de prescrire l'activité physique, et qui perçoivent moins de barrières quant à la prescription d'exercices, ont également plus tendance à en faire la promotion.

Il est important de noter que l'intention ou non de recommander l'exercice est influencée par la norme subjective, soit la perception de la position de l'entourage immédiat sur le sujet, et le sentiment de compétence. Ainsi, un professionnel de la santé aura plus tendance à promouvoir l'activité physique si ses collègues le font et s'il se sent apte à le faire.



Les résultats de cette étude portent à croire que des initiatives, telles que de la formation visant à donner des outils aux professionnels de la santé sur les paramètres de prescription (durée, intensité, mode, type et fréquence des activités physiques) et leur impact sur la réduction des facteurs de risque liés aux MCV, pourraient contribuer à augmenter leur sentiment de compétence.

En somme, un milieu de travail où l'on valorise la promotion de l'activité physique et où l'on s'efforce de minimiser les obstacles (ex. : allouer le temps, les installations et le matériel nécessaires) pourrait favoriser le travail des professionnels de la santé quand vient le temps de recommander aux patients de faire de l'exercice physique.

Joanie Caron, Véronique Ouellet St-Denis, Karima Djellouli et Guy Thibault